UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL de la deux cent quatre-vingt-dix-septième réunion du Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 16 avril 2007 à 18 h 00, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

Procès-verbal de la deux cent quatre-vingt-dix-septième réunion du Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 16 avril 2007 à 18 h 00, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

MEMBRES: <u>PRÉSENT</u> **ABSENT** BLEYAERT, Élodie Χ Membre étudiant DUPONT-ROUSSE, Pierrette Χ Membre socio-économique GATIEN, Claudette Χ Membre socio-économique GRAND-MAÎTRE, Hélène Х Vice-rectrice à l'administration et aux ressources SIMARD, Jean-François Χ Professeur - Département de travail social et des sciences sociales THONNARD, Marlène Χ Membre socio-économique VAILLANCOURT, Jean Χ Recteur **PERSONNE CONVOQUÉE:** DUBÉ, Denis Χ Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche <u>INVITÉ :</u> BOILEAU, Jean Χ Directeur - Communications et recrutement **SECRÉTAIRE**: MAURICE, Luc Χ Secrétaire général

Le recteur, monsieur Jean Vaillancourt, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 21 h 25.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par monsieur Jean-François Simard, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Procès-verbal de la deux cent quatre-vingt-seizième réunion
 - 2.1 Adoption
 - 2.2 Affaires en découlant
- 3.- Nomination du représentant de l'Université du Québec en Outaouais au Conseil d'administration du Centre de la petite enfance (CPE) de l'Univers des Petits
- 4.- Approbation de l'entente cadre entre le Centre de développement d'entreprises technologiques (CDET) et l'Université du Québec en Outaouais (UQO)
- 5.- Prochaine assemblée
- 6.- Levée de l'assemblée

2.- Procès-verbal de la deux cent quatre-vingt-seizième réunion

2.1 Adoption

Sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par madame Hélène Grand-Maître, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la deux cent quatre-vingt-seizième réunion, et ce, sans modification.

2.2 Affaires en découlant

Le recteur et les vice-recteurs informent les membres du Comité exécutif qu'en ce qui a trait au procès-verbal de la deux cent quatre-vingt-seizième réunion, les suites régulières ont été données.

3.- <u>Nomination du représentant de l'Université du Québec en Outaouais au Conseil d'administration du Centre de la petite enfance (CPE) de l'Univers des Petits</u>

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources rappelle aux membres que le 9 mai 2005, le Comité exécutif nommait madame Martine Deschênes chargée de projets au Bureau du développement comme représentante de l'Université au Conseil d'administration du Centre de la petite enfance (CPE) de l'Univers des Petits, pour un mandat de 2 ans, soit jusqu'au 31 mai 2005.

Comme le rôle de notre représentant est avant tout de voir au respect des clauses du bail qui lient les deux parties et de gérer dans les meilleurs intérêts de l'Université, la vice-rectrice à l'administration et aux ressources recommande de reconduire le mandat de madame Deschênes. L'intérêt de madame Deschênes à poursuivre son implication dans ce dossier a été vérifié. Elle est la représentante de l'Université depuis 1997.

Après délibérations, sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 297-CX-1291 concernant la nomination du représentant de l'Université du Québec en Outaouais (**Martine Deschênes**) au Conseil d'administration du Centre de la petite enfance (CPE) de l'Univers des Petits, laquelle est jointe en appendice.

4.- <u>Approbation de l'entente cadre entre le Centre de développement d'entreprises technologiques (CDET) et l'Université du Québec en Outaouais (UQO)</u>

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Comité exécutif que le CDET a été fondé en 1994 et a pour mission de favoriser le démarrage et le développement d'entreprises technologiques et innovatrices dans la région de l'Outaouais. Il offre des services spécialement adaptés pour les entrepreneurs technologiques et bénéficie du soutien financier de différents organismes publics comme Développement économique Canada, le gouvernement du Québec (MDEIE), la Conférence régionale des élus et la Ville de Gatineau.

L'UQO, par le biais du Bureau de liaison université-milieu (BLUM), entretient des relations régulières depuis quelques années avec le CDET. Notamment, le professeur Wojtek Bock a bénéficié en 2005 de l'expertise du CDET pour évaluer la faisabilité de démarrage d'une entreprise technologique. L'UQO est aussi représentée, par le directeur du BLUM, au Conseil d'administration du CDET depuis 2006.

La présente entente vise à formaliser davantage le partenariat développé entre l'UQO et le CDET.

Après délibérations, sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 297-CX-1292 concernant l'entente cadre entre le Centre de développement d'entreprises technologiques (CDET) et l'Université du Québec en Outaouais (UQO), laquelle est jointe en appendice.

5.- Prochaine assemblée

La prochaine réunion ordinaire est prévue pour le lundi 14 mai 2007 à 12 h 15, si besoin il y a.

6.- Levée de l'assemblée

Sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par monsieur Jean-François Simard, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 21 h 35.

Le président d'assemblée

l e secrétaire